COMMUNE DE FOISSIAT 01340
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté réglementant la circulation sur la route de Montclair, en raison de travaux sur le domaine public.

Le Maire de la commune de FOISSIAT (Ain)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le code de la route,
VU le code de la voirie routière
VU le code pénal,
VU la demande de l'entreprise EGTP, domiciliée Espace sud les Bruyères 196 rue Ampère 01960 PERONNAS, en date du 9 février 2022,
CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de travaux effectués par l'entreprise EGTP (reprise d'un fourreau téléphone JC DAUJAT), sur le domaine public, il y a lieu pour la sécurité des usagers, de réglementer la circulation entre le 14 février et le 11 mars 2022,

A R R Ê T E

Article 1 : La circulation, sur la route de Montclair, sera interdite 1 jour entre le 14 février et le 11 mars 2022

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la route de Marboz.

Article 3 : la signalisation sera assurée par les soins de l'Entreprise EGTP, qui exécute les travaux.

Article 4 : ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Brigade de gendarmerie de MONTREVEL-EN-BRESSE
- L'Entreprise EGTP,

chargés d'en assurer l'exécution.
Ampliation du présent arrêté sera transmis pour information à :
-Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, service voirie.

Fait à FOISSIAT, le 15 février 2022.

Le Maire,

Jean-Luc PICARD.

MAIRIE DE FOISSIAT
AIN

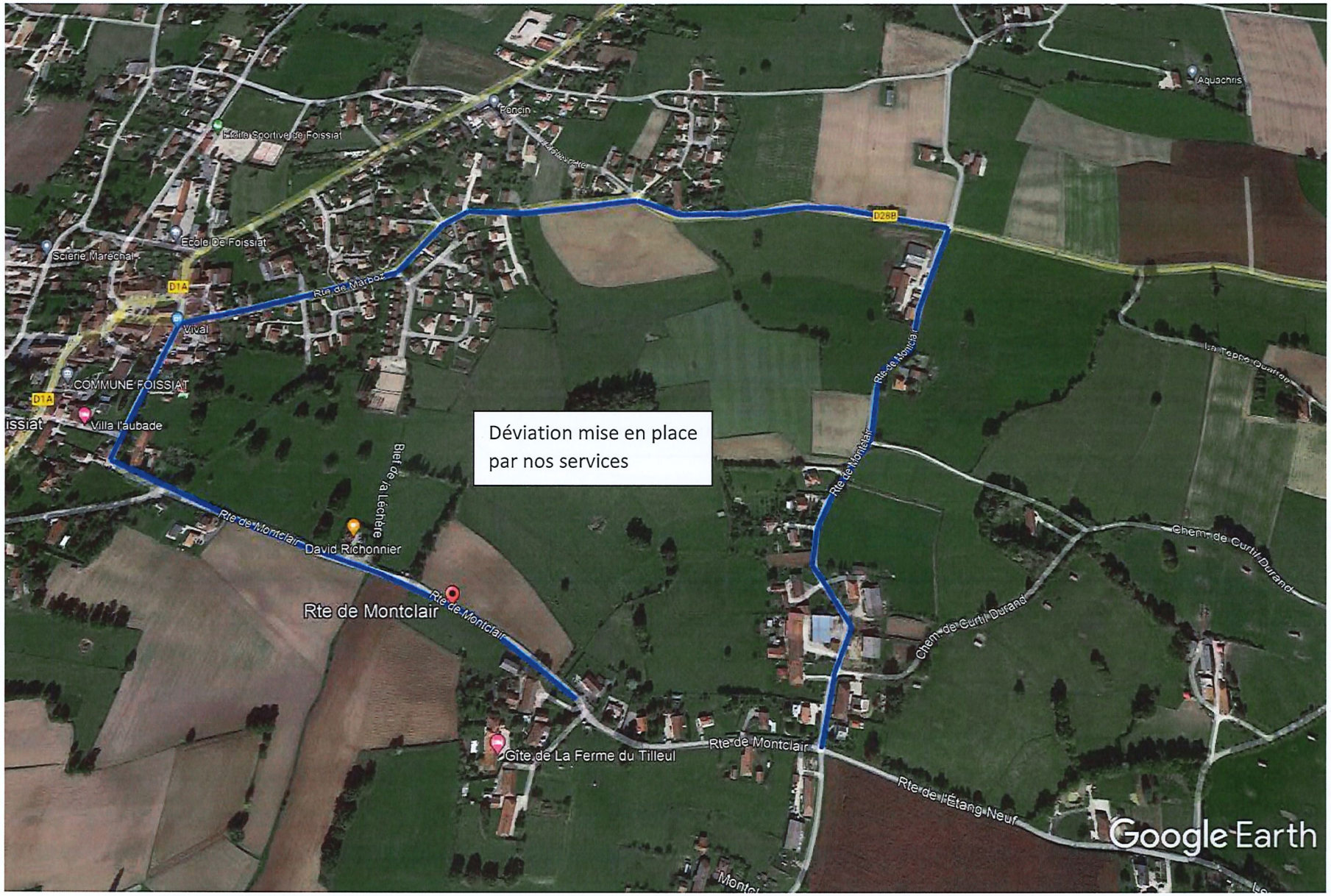
Déviation mise en place
par nos services
Aquachris
Foncin
Salle Sportive de Foissiat
Ecole De Foissiat
Scierie Maréchal
D1A
Rte de Marboz
Vival
COMMUNE FOISSIAT
Villa l'aubade
D28B
Rte de Montclair
Bief de la Léchère
David Richonnier
Rte de Montclair
Gite de La Ferme du Tilleul
Chem de Curtil Durand
Rte de l'Étang Neuf
Google Earth

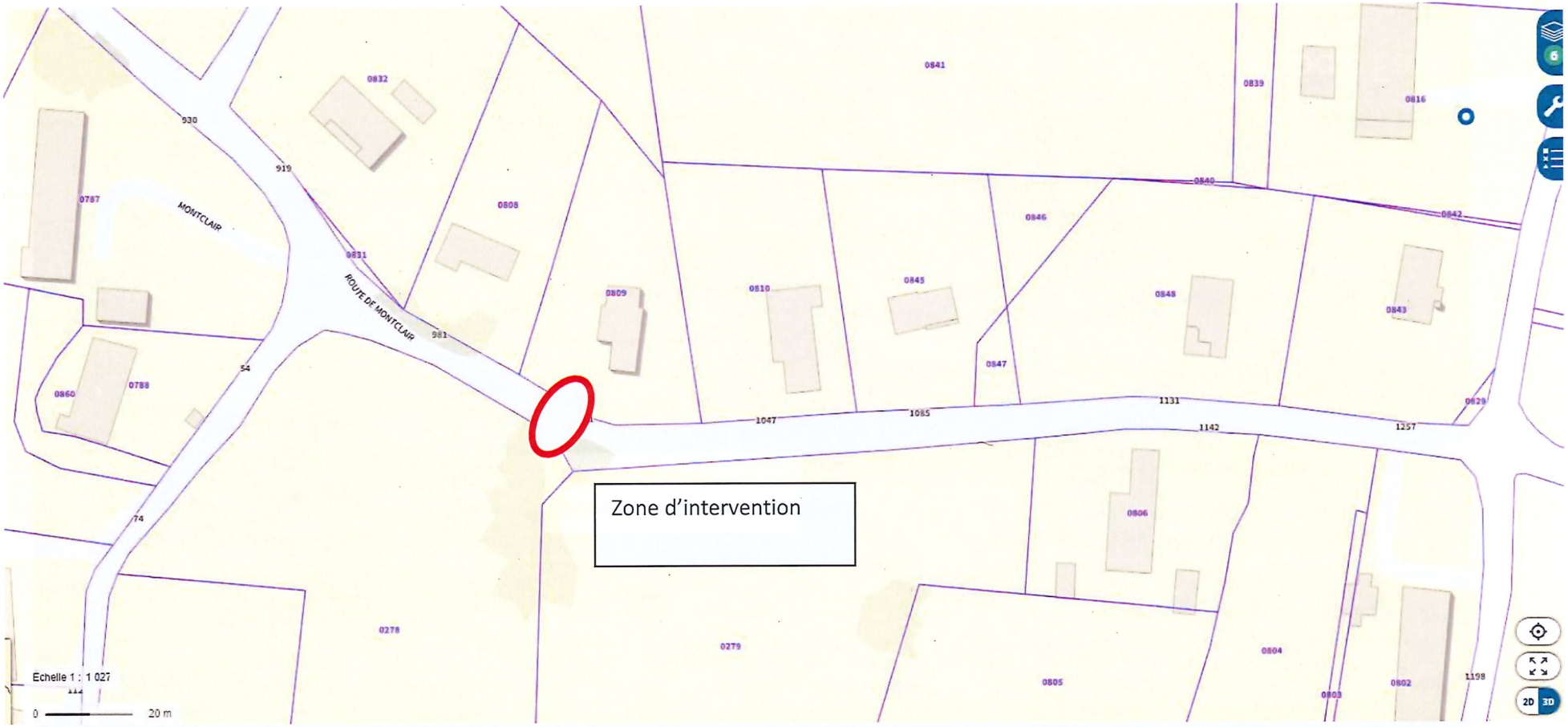
Zone d'intervention
MONTCLAIR
ROUTE DE MONTCLAIR
930
919
981
54
74
1047
1085
1131
1142
1257
1198
0787
0788
0860
0832
0831
0808
0809
0810
0845
0846
0847
0848
0841
0839
0840
0842
0843
0829
0816
0806
0804
0805
0803
0802
0278
0279
Echelle 1 : 1 027
0
20 m
2D
3D